

PATRIMOINE

Une mise en valeur méthodique

Le patrimoine historique, minier et sidérurgique du Pays de Nay va être mis méthodiquement en valeur. Il permettra aux touristes comme aux habitants de découvrir les richesses historiques et industrielles de notre passé. p. 4

VÉLOROUTE

Un nouvel itinéraire du Pays de Nay à Bayonne

Le projet de véloroute entre dans sa phase de réalisation, avec le démarrage des travaux sur l'ancien pont de chemin de fer de Baburet. La livraison de la véloroute est prévue pour le printemps 2015. p. 5

HISTOIRE (S) DE CHEZ NOUS

Le château de Coarraze : histoire, légendes et mystères

Fièrement juché sur son éperon rocher, le château de Coarraze, dont le donjon témoigne des péripéties de l'histoire du Béarn, est aussi riche de légendes et de mystères. Des lieux à découvrir jusqu'au 23 août. p. 6

DÉCOUVERTE

50 ans pour le zoo d'Asson

Offrir aux visiteurs l'émotion de côtoyer des animaux sauvages et, en même temps, les sensibiliser à la protection des espèces menacées : c'est le double impératif du zoo d'Asson qui fête ses 50 ans d'existence. p. 7

EN LUMIÈRE

Pyrène festival : encore un plein succès

Bordes, pour la deuxième année consécutive, était, en ce début du mois de juillet, un haut lieu de la chanson française et du reggae. Un pari gagné pour les fondateurs animateurs de ce festival aux sonorités rock, blues, soul, reggae. p. 8

Séminaire de rentrée pour les élus

Grands projets et orientations du nouveau mandat



Tous les projets de la Communauté de communes ont été examinés au cours de ce séminaire. Un examen qui a porté autant sur les dossiers en cours ou en phase de lancement à la fin du mandat précédent que sur les dossiers à l'étude. Pour les élus, il s'agissait d'avoir une vue d'ensemble des actions prévues pour la durée de leur mandat... p. 2 et 3

BUDGET 2014

Priorité à l'économie et aux services à la population.

Le budget 2014 vient en appui des grandes orientations de la CCPN : achat de foncier pour accueillir les entreprises et services à la population (culture, mise en valeur du patrimoine, habitat...)

Des investissements nécessaires qui restent dans un cadre maîtrisé.

Comme dans les budgets précédents, les taxes ne seront pas augmentées. p. 3

Édito

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :
UNE FORCE AU SERVICE DE NOTRE
TERRITOIRE



Un mandat s’achève,
un autre commence...

Notre Communauté de communes du Pays de Nay (CCPN) s’est bien étoffée depuis 2008. Elle a pris 12 nouvelles compétences, dans les domaines, en particulier, des services aux personnes, de l’urbanisme, de l’habitat, de la culture... De nouveaux services et équipements ont été mis en place : la piscine Nayeo, en 2009, les deux crèches, en 2010 et 2011, la déchetterie d’Asson en 2013... Ses équipes et ses ressources humaines se sont structurées... Son territoire s’est agrandi au-delà de nos deux cantons de Nay-Est et de Nay-Ouest, pour s’ouvrir à deux communes du canton d’Aucun dans le département des Hautes-Pyrénées.

Le mandat qui s’ouvre sera tout aussi dense.

Le séminaire qui vient de se tenir, le 5 juillet dernier, a permis à chaque élu d’avoir une vue d’ensemble des projets communautaires en cours et des projets à venir. Vous en trouverez le détail dans les pages qui suivent. Les enjeux sont importants. Dans cette période de « réforme territoriale », les Communautés de communes vont être amenées à constituer, davantage encore, des points forts capables de jouer un rôle moteur dans le dynamisme d’un territoire.

La CCPN devrait ainsi s’ouvrir à de nouveaux services indispensables à la population, dans les secteurs de l’action sociale et de la jeunesse notamment. Il nous faudra aussi « mettre le paquet » sur l’économie et l’accueil des entreprises. Nous avons également devant nous des échéances importantes d’extension de la Communauté de communes aux communes d’Assat et de Narcastet qui souhaitent la rejoindre. Au cours de ce mandat, des compétences importantes remonteront aussi à la CCPN, comme l’eau et l’assainissement ou l’instruction des permis de construire.

Pour toutes ces raisons, il importe que les communes et leurs élus soient bien représentés dans les instances de la Communauté et bien associés à tous ses travaux et à toutes ses décisions. Aussi nous avons voulu dès le début de ce mandat ouvrir toutes les commissions de travail de la Communauté à l’ensemble des conseillers municipaux de nos 26 communes. Ainsi réunis, nous ferons de nos projets de territoire une construction commune.

Dans ce 1^{er} numéro du Journal de la CCPN, nous avons donc souhaité vous donner une vision d’ensemble des projets communautaires. Vous y trouverez également un encart spécial vous présentant le fonctionnement de la Communauté de communes ainsi que celles et ceux qui vont œuvrer pour le territoire du Pays de Nay au cours de ce mandat

Notre Communauté de communes a la chance de représenter un vrai bassin de vie, avec un sentiment d’appartenance à ce Pays de Nay qui nous tient à cœur. Soyez assurés que tous les élus partagent la volonté de lui donner les moyens de continuer à manifester sa vitalité.

Cordialement vôtre,
Christian Petchot-Bacqué

NOUVEAU MANDAT ▀ Économie, emploi, tourisme,

Réunis en séminaire, les élus orientations de la Communauté

Objectif de ce séminaire de début de mandat, tenu le 5 juillet dernier : l'examen des grands dossiers et des projets de la Communauté de communes. Et, pour les nouveaux élus, la présentation de la Communauté (ses compétences, les services à

la population, son organisation interne). L'ensemble des conseillers communautaires, titulaires et suppléants, était convié en présence des services. Ce type de réunion en séminaire n'est pas une nouveauté. Depuis 2009, neuf séminaires de ce

genre se sont tenus, sur le schéma de cohérence territoriale, le budget, la culture, le commerce... Certes, les élus ne prennent pas de décisions au cours d'un séminaire de travail. Seul le Conseil communautaire en a le pouvoir. Il s'agit cependant d'un

temps spécifique et collectif de réflexion et d'échanges sur des thématiques ou des projets précis. Les élus peuvent ainsi aborder avec une vue d'ensemble les compétences et les projets pour lesquels ils auront à prendre des décisions dans les mois et les années à venir.

Christian Petchot-Bacqué « La voie est tracée »

CHRISTIAN PETCHOT-BACQUÉ, PRÉSIDENT DE LA CCPN, REVIENT SUR CETTE SÉANCE DE TRAVAIL DES ÉLUS, EN RELEVANT LES POINTS FORTS.

QUEL ÉTAIT LE BUT DE CE SÉMINAIRE DES ÉLUS ?

- C'est un séminaire de début de mandat. Très concrètement ce type de séminaire permet aux élus d'avoir une vue complète de tous les projets et des actions de la communauté. Il y a bien sûr les projets en cours, qui étaient à l'étude ou en phase de lancement à la fin du mandat précédent et qui vont se concrétiser dans les prochains mois. Et également les projets qui démarrent et qui vont être étudiés en ce tout début de mandat.

PLUS PRÉCISÉMENT ?

- Je pense par exemple au Schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui entre dans ses phases finales et de communication grand public, pour les habitants, au plan paysages, à l'accompagnement de la nouvelle Union des professionnels du Pays de Nay, artisans, commerçants et entrepreneurs, au projet de rénovation de la déchetterie de Coaraze... Ou encore à la mise en place du traitement paysager des points de regroupement déchets, à la signalétique patrimoine qui va être installée sur tout le territoire, à la véloroute et aux nouveaux



Un séminaire qui a permis aussi aux élus de se familiariser avec les services de la Communauté de communes

sentiers de randonnées... Tout cela correspond à des projets en cours de réalisation. Certains projets vont également prendre une urgence particulière, comme celui de la réhabilitation des dernières décharges communales, dont on va rapidement s'occuper.

EN CE DÉBUT DE MANDAT, QUELLES SONT LES PRIORITÉS DE LA CCPN ?

- L'économie au sens large, bien sûr, c'est-à-dire l'accueil et le développement des entreprises, mais également le tourisme, les services et le commerce. Il est clair que c'est une priorité, sur le plan en particulier de l'offre de terrains pour les entreprises. Le tourisme sera également important dans nos projets sur ce

mandat, car l'ouverture directe vers le col du Soulor et le Val d'Azun, avec l'entrée d'Arbéost et de Ferrières dans la Communauté depuis le 1^{er} janvier, nous ouvre des perspectives d'actions et de développement que nous n'avions sans doute pas de façon aussi flagrante auparavant. Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) va également sortir sur ce mandat, en 2015-2016. Le SCoT, c'est un projet collectif de développement et d'urbanisme à un niveau intercommunal. C'est essentiel. La création d'un service d'urbanisme communautaire chargé d'instruire, sous l'autorité des maires, les actes individuels d'urbanisme (permis, CU... auparavant traités par l'État) sera un outil important pour →

culture, finances...

ont examiné les projets et les grandes de communes

→ ce SCoT, au service de nos communes. J'ajoute enfin qu'en ce début de mandat nous avons un chantier important qui est le réexamen et sans doute la refonte, en tout cas l'actualisation, des liens financiers entre la Communauté de communes et les communes. Cela concerne concrètement, en particulier, les versements aux communes et le niveau de solidarité que nous souhaitons atteindre. L'étude financière et fiscale qui permet d'étayer nos réflexions et nos échanges est en cours d'achèvement. Nous souhaitons caler tout cela pour les budgets 2015 de la Communauté et des communes.

LE POINT COMMUN ENTRE TOUS CES PROJETS ?

- Il reste le même et c'est celui que nous avons toujours cherché à privilégier au cours du précédent mandat : le développement du territoire et des services aux habitants, dans le respect de l'identité et de la place de nos communes.

LA CCPN A-T-ELLE LES MOYENS DE MENER TOUTES CES POLITIQUES ?

- Pour ce qui est de ses moyens organisationnels et internes, oui, la structure est en place et fonctionne. Je pense qu'elle en a également les moyens grâce à sa gouvernance car, je le redis, nous veillons toujours à respecter toutes les communes, dans un esprit de solidarité, avec également un souci d'ouverture et de coopération vers les territoires alentours.

Sans cela, ça ne pourrait pas fonctionner de toute façon. Nous avons donc un chemin bien tracé à ce niveau.

MAIS LE CONTEXTE EST PLUTÔT DIFFICILE OU INCERTAIN, AVEC NOTAMMENT DES DOTATIONS DE L'ÉTAT EN DIMINUTION ET LA RÉFORME TERRITORIALE QUI CRÉE DES REMOUS...

- Certes. Mais le budget de la CCPN est solide et nous sommes vigilants sur les équilibres essentiels d'épargne et d'endettement, nos résultats budgétaires du mandat précédent le montrent. Quant à la réforme territoriale, je pense que nous sommes plutôt en avance. La CCPN a pris 12 compétences depuis 2010. Elle dépasse le seuil minimal annoncé de 20 000 habitants pour les Communautés et s'est étendue à deux nouvelles communes. Deux autres communes sont également à notre porte et souhaitent nous rejoindre sur ce début de mandat, Assat et Narcastet. Nous nous sommes également engagés depuis 2008 dans un travail important de fusion des syndicats sur le territoire, afin de mieux mutualiser nos moyens et coordonner nos actions. Bref, ici, s'agissant des orientations annoncées par les lois ou les projets de lois sur l'intercommunalité, la voie est tracée depuis plusieurs années. Il se pourrait même que nous soyons un peu en avance car, là où la loi veut réduire la participation des élus des communes, nous, nous l'avons renforcée !

LES GRANDS DOSSIERS EN COURS

- La constitution d'une offre foncière pour les entreprises et la mise en place de nouvelles zones économiques
- Le développement touristique, avec les perspectives de coopération autour du Col du Soulor et l'arrivée, en 2015, de la véloroute Adour Pyrénées (Lestelle-Montaut/Bayonne)
- La desserte du territoire en très haut débit
- Les projets culturels, avec notamment la mise en place du réseau de lecture publique et le projet de cinéma
- L'étude financière et fiscale en cours, qui devrait aboutir à une actualisation et à une refonte des liens financiers et des versements entre la CCPN et ses communes
- Le projet de création d'un service d'urbanisme intercommunal, qui sera chargé d'instruire les autorisations d'urbanisme (permis, certificats d'urbanisme, permis d'aménager...), suite au retrait des services de l'État à compter de juillet 2015.

BUDGET 2014 ■ Deux priorités : économie et services à la population Poursuite des investissements dans un cadre maîtrisé



MICHEL CASSOU, VICE-PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT DE LA COMMISSION FINANCES PRÉSENTE LES CARACTÉRISTIQUES DU BUDGET 2014.

QUELLES SONT LES PRIORITÉS AFFICHÉES DANS CE BUDGET 2014 ?

- L'économie et les services à la population. Nous continuons à acquérir du foncier pour pouvoir accueillir des entreprises et donc pour maintenir ou créer des emplois. C'est dans cette perspective que nous achetons, à Bordes, les derniers terrains libres d'Aeropolis qui pourront servir ultérieurement d'échange avec des agriculteurs dont nous souhaiterions acquérir le foncier. Quant aux services à la population, cela concerne en particulier les services culturels, c'est-à-dire la mise en place concrète du réseau de lecture publique dans les communes et la signalétique des parcours de découverte du patrimoine, les projets d'habitat également...

LES PLUS GROS POSTES DE DÉPENSES ?

- Le traitement des déchets (avec cette année le paiement de la réhabilitation du Centre d'enfouissement technique de Bénéjacq), les versements aux

communes, la piscine Naye... ce sont, dans l'ordre, chaque année, nos trois premiers budgets et postes de dépenses.

EN TERMES DE RECETTES ?

- La part la plus importante provient de la fiscalité économique (les impôts payés par les entreprises) : 3,35 M€. Suivent ensuite la fiscalité des ménages, avec la taxe d'habitation principalement (2,70 M€), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (2,40 M€), puis la DGF (dotation de l'État) pour 1,60 M€.

PLUSIEURS PROJETS SONT À L'ÉTUDE. AVEZ-VOUS LES MOYENS, MALGRÉ LA BAISSSE DE LA DOTATION DE L'ÉTAT, DE LES MENER À BIEN ?

- L'étude de nos projets tient évidemment compte des ressources du budget. La DGF vient seulement en quatrième position, dans nos ressources, comme je l'ai déjà dit. Sa diminution est regrettable, mais elle ne peut pas bloquer nos projets. Nous restons fidèles à notre manière de fonctionner : avancer avec prudence et, avant de nous lancer dans les projets, nous appuyer sur des études prospectives.

JUSTEMENT, CETTE ÉTUDE PROSPECTIVE,

FINANCIÈRE ET FISCALE, QUE VOUS AVEZ LANCÉE EN 2013 CONSTITUE-T-ELLE VRAIMENT UNE AIDE À LA DÉCISION ?

- Son utilité est évidente. Cette étude était à plusieurs niveaux. Nous voulions connaître à la fois la situation des communes de notre territoire et notre propre situation à la Communauté des communes. Nous disposons désormais, comme chaque maire, de chiffres incontestables. En même temps, nous voulions connaître l'impact de la venue d'Arbéost et de Ferrières ainsi que celle d'Assat et de Narcastet. Enfin, cette étude nous permet de savoir à quel rythme nous pouvons investir et, pour les projets réalisés, quel sera leur coût de fonctionnement. Ce qui nous permet d'éviter les « nœuds coulants », tel celui d'une dette qui ne serait pas maîtrisée.

● BUDGET 2014 :

Fonctionnement : 15 948 256 €
Investissement : 7 842 056 €

Le détail du budget est consultable sur le site de la Communauté de communes : www.paysdenay.fr

DES PANNEAUX POUR SIGNALER LES POINTS REMARQUABLES

Dévoiler la richesse du patrimoine des bastides, bourgs et villages du Pays de Nay et s'approprier leur histoire, voici les ambitions des panneaux d'interprétation en cours d'élaboration. Cette signalétique proposera à travers tout le territoire de la CCPN, ainsi qu'à Assat et Narcastet, 16 parcours de découverte et une sélection de points remarquables. Les mobiliers d'interprétation seront installés à partir de novembre prochain.

Le forum médiéval organisé les 29 et 30 novembre à Nay offrira un premier coup de projecteur sur les parcours des bastides de Nay, Montaut, Lestelle-Bétharram, Bruges et Assat. Trois thématiques de découverte seront déclinées au fil des panneaux:



(1)



(2)



(3)

1 - Le Jardin du Béarn (patrimoine rural et agricole) 2 - Le Petit Manchester (patrimoine industriel) 3- Les Marches de Lourdes (pèlerinages et patrimoine religieux)

ACTION ■ Grâce à un travail méthodique

Mise en valeur de notre patrimoine historique, minier et sidérurgique

Ensemble immobilier Berchon, anciennes forges d'Arthez d'Asson et du site de Baburet, cabane rurale: la mise en valeur du patrimoine du Pays de Nay se poursuit.

Méthodiquement, chaque site sera ainsi mis en valeur pour permettre à la fois aux habitants et aux touristes de découvrir les riches heures historiques et industrielles du territoire.

ENSEMBLE BERCHON : CLASSEMENT AU SITE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Réunie à Bordeaux le 23 janvier 2014, la Commission régionale du patrimoine et des sites a donné un avis favorable à l'inscription au titre des Monuments Historiques du grand hall de l'usine Berchon, à Nay. Elle a également étendu la protection à la maison patronale qui lui fait face (l'actuelle Bibliothèque pour tous), reconnaissant ainsi



le rayonnement de l'usine sur l'ensemble du quartier. Une étude est actuellement conduite avec l'aide du CAUE 64 par la CCPN et la commune de Nay. Objectif: réaliser les diagnostics techniques et proposer des scénarios de reconversion compatibles avec les exigences des monuments historiques et les projets d'équipements culturels structurants de la CCPN (cinéma, médiathèque...).

LE CALVAIRE DE BÉTHARRAM : UNE NOUVELLE JEUNESSE

Un autre monument historique du Pays de Nay, le calvaire de Bétharram, est également à la veille de connaître une nouvelle jeunesse. La CCPN assurera en effet la maîtrise d'ouvrage déléguée de ces travaux qui s'étaleront sur plusieurs années.

LES ANCIENNES FORGES D'ARTHEZ D'ASSON : À REDÉCOUVRIR

Combiner la mise en valeur historique et touristique d'un site industriel et la poursuite des activités de production, voici un cas d'école dans la mise en valeur du patrimoine industriel. Telle est la situation des anciennes forges à la catalane d'Arthez d'Asson, abandonnées depuis 1866 mais intégrées depuis 1930 dans les installations d'une centrale hydroélectrique. Un partenariat avec les nouveaux concessionnaires du site, la Société Hydro-Electrique du Midi (SHEM), va permettre à la CCPN d'effectuer des travaux de mise en valeur des vestiges des forges et d'aménager une aire d'observation et de stationnement. Fruit d'une étroite concertation, ces aménagements allieront les exigences de visibilité, d'accessibilité et de sécurité.

UN PARCOURS D'INTERPRÉTATION

Consciente d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire industrielle du site, la SHEM est également partenaire de la mise en place du parcours d'interprétation qui sillonnera le village. Un panneau illustrera notamment l'histoire du barrage de prise d'eau



de la centrale, initialement créé en 1588 pour les besoins des forges et récemment équipé par la SHEM d'une passe à poissons. En somme, un bel exemple de développement durable développé sur plusieurs siècles...

LES MINES DE BABURET : LA FILIÈRE SIDÉRURGIQUE

Ce parcours complètera celui des mines de Baburet dans la haute vallée de l'Ouzom, fruit d'un

partenariat entre la commune de Louvie-Soubiron (vallée d'Ossau), de Ferrières, l'association Camp de Base, le Parc National des Pyrénées et la CCPN. Avec la reconstruction de la passerelle du chemin de fer de Baburet à Nay dans le cadre de la mise en place de la véloroute, c'est l'intégralité de l'ancienne filière sidérurgique du Pays de Nay qui reprendra bientôt vie.

Restauration du petit patrimoine

La cabane rurale

L'un des premiers projets à avoir obtenu le concours de la Communauté de communes dans le cadre de son programme d'aide à la restauration du « petit » patrimoine est achevé. Il s'agit de la cabane rurale située rive droite du Gave dans le quartier Cardère, à la limite des communes d'Arros de Nay, Boeil-Bezing et Saint-Abit. Les marcheurs et cyclistes familiers des boucles du Gave ont

pu suivre l'évolution de ce travail de longue haleine, d'autant plus que la restauration a en partie été réalisée dans le cadre d'un chantier participatif mobilisant les membres de l'association des fermes pédagogiques. Solidement bâtie avec des matériaux locaux, galets, pierre blanche d'Arros et labasses, la robuste maçonnerie n'a nécessité qu'un travail de reprise et de consolidation. Il a en revanche été nécessaire de refaire intégralement la charpente et la couverture en ardoise, comme à l'origine. Libre d'accès, la cabane est idéalement positionnée à proximité de la future véloroute. Elle sera bientôt agrémentée de panneaux d'interprétation du patrimoine qui présenteront sa fonction et le paysage agricole traditionnel de la plaine de Nay. Le propriétaire entreprend également la remise en état du canal d'irrigation et des murets qui longent la cabane et l'aménagement d'une petite aire de repos et de découverte à l'usage des promeneurs. Autant d'occasions à venir pour le public de se familiariser avec cet élément emblématique du paysage.



AMÉNAGEMENT DES POINTS DE REGROUPEMENT DÉCHETS

Environ 20 % des foyers du territoire de la CCPN sont collectés en points de regroupement pour les ordures ménagères et le tri sélectif. Afin d'intégrer ces points de manière harmonieuse dans le paysage et de les sécuriser, des cache-conteneurs en plastique recyclé sont en cours d'installation. Les premiers travaux ont été effectués sur le centre-ville de Nay et sur Arthez d'Asson, où 23 points ont été aménagés en avril/mai 2014. Les travaux se poursuivent actuellement sur Asson, Capbis et Nay. Au final, c'est plus d'une centaine de points de regroupement qui seront aménagés sur le territoire courant 2014, pour un montant total estimé à 300 000 € TTC.

TOURISME ■ Un pont pour véloroute et offre rando

Colonne vertébrale à partir de laquelle s'articulera la nouvelle offre de randonnées non motorisées du Pays de Nay, la véloroute Adour Pyrénées, qui ira jusqu'à Bayonne, traversera le Pays de Nay de Montaut à Baliros. Elle représente une opportunité de développement touristique pour la Communauté de Communes. Les premiers travaux de réalisation de la véloroute Adour Pyrénées, vont débiter cet été au niveau de l'ancienne passerelle du chemin de fer de Baburet, entre Nay et Igon. De 1930 à 1962, le chemin de fer de Baburet, long de 22 km, permettait de relier la mine de fer de Baburet, dans la Vallée de l'Ouzom, à la gare de Coarraze-Nay. C'est pour faire revivre ce témoin de l'activité économique locale d'autrefois, qu'une nouvelle passerelle sera élevée sur les piles du 1^{er} pont. Pour cela, les travaux vont débiter dès ce mois de juillet, avec une phase de démolition de la partie de pont qui subsiste et reprise du haut des piles, précédant la construction de la nouvelle passerelle dès cet automne.

SUR LES TRACES DU TRAIN
À partir du printemps prochain, les cyclotouristes emprunteront cette nouvelle passerelle, sur les traces du petit train à vapeur de Baburet ! La véloroute et l'offre Rando, ce sera aussi un réseau de sentiers et chemins, reliés entre eux, pour se déplacer librement sur le Pays de Nay, et gagner sans voiture (ou presque) les villages, les commerces et services, ou encore les sites de loisirs et de visites. Ce sera également un réseau structuré, connecté avec les territoires voisins, pour se balader en passant d'un itinéraire à un autre, à son gré et suivre un circuit de découverte du patrimoine local. Une exposition itinérante présentant ce projet véloroute/randonnées circulera dans les communes dans les prochains mois.



La passerelle du chemin de fer de Baburet

Centre d'enfouissement technique de Bénéjacq Travaux terminés

Pendant 23 ans, de 1979 à juillet 2002, le Centre d'enfouissement de Bénéjacq a recueilli les ordures ménagères des communes du Pays de Nay, soit environ 80 000 tonnes. Conformément aux directives de l'arrêté préfectoral du 9 octobre 2012 et suite à l'étude réalisée par le cabinet SAFEGE, ce site a fait l'objet, en 2013-2014, d'importants travaux de réhabilitation. Ces travaux, d'une durée de plus de 6 mois, ont consisté en un remodelage et une couverture des casiers de déchets, à la démolition et au désamiantage de l'ancienne usine de broyage, à clôturer et à engazonner les lieux. Le coût de ces travaux de réhabilitation est de 585 175 € HT, subventionnés à hauteur de 30 % par le Conseil général. Ce site, désormais intégré dans le paysage, fera l'objet d'une étude « projet panneaux photovoltaïques »

INDISPENSABLE Un schéma directeur pour gérer les eaux pluviales

La Communauté de communes du Pays de Nay a décidé d'engager la mise en œuvre, sur l'ensemble de son territoire, d'un schéma directeur « Eaux pluviales » et du zonage réglementaire qui en découlera. En effet, si l'approche gestion des « Eaux usées » est bien appréhendée dans les zonages et schémas directeurs d'assainissement réalisés par le Syndicat Eau Assainissement du Pays de Nay, les différentes études menées jusqu'ici mettent en avant plusieurs problématiques liées à la gestion des eaux pluviales (dysfonctionnements sur les réseaux d'assainissement, pollutions, imperméabilisation et inondations...). Cette réflexion devra se faire dans le cadre d'une démarche de développement durable, dont l'objectif est notamment de pouvoir continuer à construire et urbaniser le territoire sans aggraver la situation au niveau du ruissellement hydraulique et en cherchant systématiquement à l'améliorer. L'élaboration du schéma directeur pluvial et du zonage qui en découlera devra permettre de répondre à ces problématiques par la mise en œuvre d'actions techniques et réglementaires (approche globale bassins versants, programme d'investissements, solutions alternatives, intégrées et dites « douces » de gestion des eaux pluviales...). La durée globale de l'étude de schéma directeur est de 18 mois, pour une finalisation au printemps 2016.

Opération Tranquillité Vacances

Les vacances d'été restent une période sensible aux vols, qu'ils soient commis dans les résidences principales ou sur les lieux de villégiature. L'application de principes élémentaires permettrait certainement la diminution de ces méfaits et l'interpellation de leurs auteurs. Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » organisées tout au long de l'année, vous avez la possibilité de signaler votre absence à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront alors organisées. Retrouvez sur le site internet de la CCPN les brochures d'information et le formulaire d'inscription. www.paysdenay.fr

Paysages

Dans le cadre de sa charte architecturale et paysagère et de son plan de protection et de valorisation des paysages et du patrimoine du Pays de Nay, la CCPN lance une concertation avec le public. Vous trouverez sur le site internet de la CCPN des questionnaires paysages et des questionnaires photos visant à constituer une palette de témoignages et d'images sur les paysages du Pays de Nay. Le tout sera repris dans les travaux du Plan paysages et valorisé dans les publications de la CCPN. Retrouvez ces questionnaires et les documents du Plan paysage sur le site internet de la CCPN.

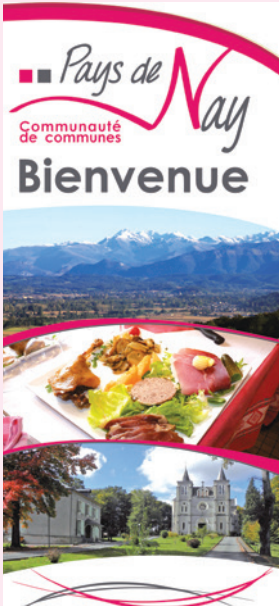
Affichage publicitaire Réglementation à respecter

L'entrée du Pays de Nay offre un panorama remarquable sur les Pyrénées. C'est aussi un élément marquant du paysage de notre territoire. Malheureusement, la multiplication désordonnée des panneaux en bordure de voie représente un « premier plan » très visible et « agressif » pour tous ceux qui empruntent les principaux axes routiers du Pays de Nay. Beaucoup, dans la population, s'en émeuvent et s'en plaignent. Les nouvelles lois du Grenelle de l'environnement renforcent la réglementation de lutte contre l'affichage publicitaire illicite. En fait, 92 % des dispositifs publicitaires sur le pays de Nay sont implantés dans des conditions irrégulières. Cet enjeu paysager et économique a été pointé dans plusieurs travaux de la CCPN :

- l'étude tourisme
- le projet de charte architecturale et paysagère
- les ateliers participatifs du SCoT, et notamment les ateliers paysages, économie et commerce

Un recensement complet des panneaux publicitaires vient d'être réalisé. Les propriétaires des dispositifs publicitaires vont être invités à se mettre en régularité avec la loi. En cas de non-respect de la réglementation et de non-dépense des panneaux, le préfet engagera les procédures réglementaires d'astreintes et de sanction. Parallèlement, une réflexion sera engagée à la rentrée avec les communes, l'Office de tourisme, les acteurs économiques locaux et des professionnels de l'affichage, afin de travailler sur la signalétique et l'affichage en Pays de Nay.

Une identité visuelle sur les routes du Pays de Nay



7 totems d'entrée de territoire ont été installés ce printemps, sur 7 entrées routières, mettant en avant les atouts du Pays de Nay. Ce mobilier urbain, posé sur le domaine public, illustre en images les particularités de chaque secteur, sur les thèmes du paysage, des activités et du patrimoine.

Henri IV y passa son enfance

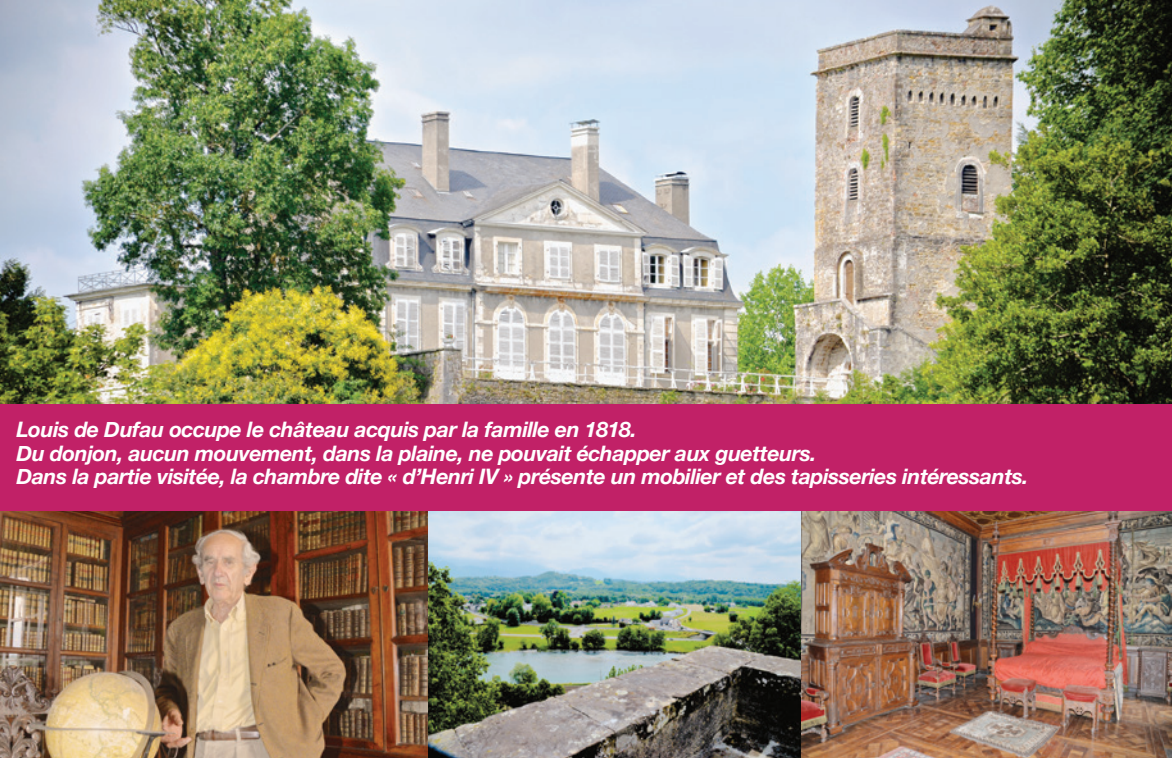
Le château de Coarraze

L'Histoire, la légende et le mystère

À l'abri de ses hautes murailles, juché sur son éperon rocher qui domine le gave, le château de Coarraze et surtout son Donjon, semblent préserver jalousement ses riches heures d'Histoire et de mystères.

Côté Histoire, le Donjon témoigne des péripéties de l'histoire du Béarn : de Gaston Fébus à Henri IV (qui y passa ses jeunes années) et des Croisades aux guerres de religion.

Côté mystère et romanesque, comment ne pas citer le mythique souterrain, le diable Orton, l'inscription sibylline au fronton du portail ?



Louis de Dufau occupe le château acquis par la famille en 1818. Du donjon, aucun mouvement, dans la plaine, ne pouvait échapper aux guetteurs. Dans la partie visitée, la chambre dite « d'Henri IV » présente un mobilier et des tapisseries intéressants.

Faisons un (grand !) bond en arrière pour retracer quelques épisodes de l'histoire de ce Château et de la Seigneurie de Coarraze qui constituait la 4^e des 12 baronnies du Béarn.

Mais quelques épisodes seulement, tant elle a été associée de si nombreuses fois aux petites et grandes heures de l'Histoire du Béarn et de l'Histoire de France.

C'est Raymond-Arnaud Ier (1093) qui, le premier, prit le nom de sa terre, en devenant le baron de Coarraze. Sur cette position stratégique, c'est lui qui construisit le premier château féodal, vraisemblablement en bois. Ce n'était pas seulement un quelconque noble béarnais. On le retrouve participant à la première Croisade et à la prise de Jérusalem où il évita de grands massacres.

Son descendant Raymond- Arnaud III guerroya contre les Anglais et entra, comme les écrits l'attestent, derrière Jeanne d'Arc, à Rouen. C'est lui qui reconstruisit le donjon (1340) encore debout aujourd'hui, donjon octogonal comme à Moncade.

VICISSITUDES

Mais tous les seigneurs de Coarraze n'étaient pas aussi preux et valeureux !

Un descendant des Raymond Arnaud, Gaston de Foix surnommé « le Baron Brigand » avait trouvé un moyen infaillible pour s'enrichir : rançonner tout ce qui passait par le gué du gave. Il fut condamné pour félonie et le château détruit par le feu en 1506. Mais le Parlement de Toulouse annula cette condamnation en 1508 et le rétablit dans ses droits.

Derrière cette péripétie, se cachait en fait une situation beaucoup plus complexe (toujours l'Histoire de France !). À travers la condamnation du Baron, c'est Louis XII, roi de France qui tentait de réduire l'indépendance du Béarn qui n'était pas encore terre française.

Elle allait le devenir avec Henri IV qui passa sa petite enfance au château de Coarraze. Son

ascension au trône de France en fait, ainsi, l'hôte le plus illustre de ces lieux.

AVEC LES PETITS PAYSANS

Celui qui n'était encore qu'Henri de Navarre y resta jusqu'à ses sept ans. S'il ne reste pas de traces physiques de son séjour (le château fut détruit à nouveau en 1684 par un incendie accidentel), il existe, en revanche des témoignages d'époque. Sur les instructions de son grand-père, qui souhaitait qu'il soit « élevé à la béarnaise et non avec mollesse à la française », l'enfant partagea les jeux des gamins du village, côtoya « animaux, paysans et domestiques ».

Vêtu et nourri comme eux (pain bis, laitage, ail, viandes) ce qui étonnait beaucoup les nobles de l'époque, Henri acquit ainsi « ce goût de la simplicité et du contact humain » qu'il manifesta au cours de sa vie.

RECONSTRUCTION

Après l'incendie de 1684, le domaine passa à la famille de Montaut qui se ruina, dit-on, à reconstruire le bâtiment et le parc à l'italienne en 1755. C'est ce bâtiment qui reste aujourd'hui, bâti à l'imitation de l'architecture antique que l'on admirait à l'époque.

Au sous-sol, on peut y admirer les fondations, mais les voûtes datent vraisemblablement du XVIII^e siècle, dans le style de Vauban.

Dès lors, le château entra dans une période plus paisible. En 1818, Jean-Louis de Dufau acquit le château. Avocat général près la Cour impériale de Pau, il fut député des Basses Pyrénées en 1831, procureur général et maire de Pau de 1852 à 1855. C'est toujours la famille qui l'occupe aujourd'hui.

LES VISITES

Le château est classé Monument Historique Privé. Visites guidées avec l'association du château de Coarraze du 14 juillet au 23 août inclus à 14h30-15h30-16h30-17h30 - Entrée libre.

Mythes et légendes

LE SOUTERRAIN.

Il se dit qu'un souterrain relierait le Château à la Maison Carrée de Nay, appelée aussi Maison de Jeanne d'Albret. Peu vraisemblable, ne serait-ce que pour des raisons techniques : creuser ainsi une galerie sur 5 km, avec un passage sous le gave, implique des techniques que les bâtisseurs de l'époque ne maîtrisaient pas.

Légende alors ? Peut-être pas. Durant la dernière guerre, un réfugié alsacien, nommé Hartman, radiesthésiste, a affirmé qu'il décelait une cavité orientée vers Igon.

Une conclusion peut-être pas si farfelue que ça. Car ce même radiesthésiste avait deviné, sans rien en savoir, le canal souterrain du Lagon qui passe sous le Château.

UN COMMIS MAÇON DEVENU RICHE

Ce mythique souterrain se trouverait-il au pied du Donjon ? À l'occasion des travaux de réfection du Donjon, entrepris en 1911, on envoya en exploration un jeune commis-maçon pour explorer une galerie qui s'amorçait.

L'histoire ne dit pas ce qu'il avait trouvé. Toujours est-il que bien des années plus tard, il se baladait volontiers dans Coarraze, avec un gousset plein d'or. À défaut d'un souterrain, avait-il trouvé un trésor ?

LE GÉNIE ORTON

C'est l'illustre chroniqueur Froissart qui en parle à l'occasion de sa visite chez Gaston Fébus. Raymond, sire de Coarraze, bénéficiait, toutes les nuits, d'une conversation avec un esprit (ou un Diable) dénommé Orton, capable de prendre toutes les apparences. De lui, le seigneur apprenait les nouvelles toutes récentes de l'autre bout de l'Europe !

Au point que Gaston Fébus lui-même souhaita bénéficier de ces services. Le dénommé Raymond accepta.

Mais il commit une erreur quand il fit attaquer par ces chiens une affreuse truie efflanquée qui se trouvait dans la cour du château.

C'était Orton lui-même qui avait pris cette apparence. Et on ne le revit jamais dans les murs du château.

HISTOIRE D'AMOUR ?

Comment expliquer l'inscription située sur le portail d'entrée du XVI^e siècle : « lo que ha de ser no puede faltar ». (Ce qui doit être ne saurait manquer).



Cette phrase aurait été prononcée par un seigneur aragonais réfugié à Coarraze et poursuivi par la haine de Philippe II, roi d'Espagne. Réfugié en Béarn, il fut approché par une certaine espionne qui s'était engagée à le livrer au roi. Mais elle tomba amoureuse du proscrit, lui avoua tout et l'hébergea dans sa maison.

Jolie romance d'amour... mais que rien n'atteste.

Offrir de l’émotion aux visiteurs et protéger les espèces

L’arche exotique du Zoo d’Asson fête ses 50 ans

50 ans de passion! Depuis sa création par les pionniers (la famille Saint Pie), sous l'appellation « Le jardin exotique », le zoo a évidemment beaucoup évolué. Notamment depuis 10 ans. Il s’est agrandi et affiche clairement sa double raison d’être: préserver les espèces menacées et sensibiliser à cet impératif le public au cours de sa visite des lieux.

Parcourir les 4,5 ha du zoo est une occasion privilégiée d’entrer directement dans l’intimité des animaux. Quelques-uns sont des vedettes comme Radjah, le tigre blanc, ou encore les petits pandas ou les gibbons à favoris blancs. Mais à côté de ces stars, il y a tous les autres: perroquets, panthères, flamants, loups à crinière, kangourous, cerfs de Chine, cigognes, lémuriens... Associé à Valérie Ramon, biologiste de formation, Luc Lorca est à la tête de cet espace où il a voulu recréer, en particulier, les étendues sauvages d’Australie et les prairies asiatiques. Pour le plus grand confort des espèces et une immersion totale des visiteurs dans la faune et la flore de ces contrées. Ainsi a-t-il réalisé son rêve d’enfant puisque « depuis toujours », reconnaît-il, « il a voulu être au contact des animaux et faire partager sa passion ».

PROTÉGER LES ESPÈCES ET CRÉER DE L’ÉMOTION
Une sorte de vocation qui s’appuie sur une triple exigence qui est la marque du zoo d’Asson: créer le meilleur environnement possible pour les animaux, offrir une émotion vivante aux visiteurs et protéger des espèces menacées.

C’est ainsi que le zoo s’est engagé à élever des espèces dont le seul espoir réside dans la reproduction dans un zoo comme, justement, ce jeune gibbon à favoris blancs dont l’espèce est en voie d’extinction. Ici on ne se contente pas, d’ailleurs, d’élever des animaux rares: « on finance aussi des projets de conservation au Mexique, à Madagascar, en Indonésie ». Luc Lorca ne cache pas sa préoccupation quand il souligne « la grande fragilité de ces animaux dans

leur milieu naturel, condamnés à disparaître d’ici à 20 ans » à cause des milieux naturels surexploités, comme les forêts.

UNE ÉMOTION VIVANTE
Avoir en tête cette menace rend plus prenante encore la promenade dans les allées du zoo: émotion vivante garantie en étant ainsi à proximité des animaux. Et dépaysement assuré, en famille, au milieu des plantes venues d’ailleurs, dans un décor qui fait voyager: paillotes en bambou d’Asie, observatoire en eucalyptus pour l’Australie, cascades d’Indonésie. Et si vous voulez aller plus loin, vous pouvez être le soigneur d’un jour, en participant au nourrissage des animaux. Une façon d’entrer un peu plus dans leur intimité.

DES PROJETS POUR 10 ANS
Ce souci de la protection animale se traduit aussi, zoo d’Asson, par les programmes éducatifs pour le primaire (3000 enfants y ont participé l’an dernier) et par les journées terroir pour les seniors. Avec 50000 visiteurs par an, Luc Lorca et Valérie Ramon, se trouvent bien confortés dans leur pari et les projets qu’ils ont « pour les 10 ans à venir ».

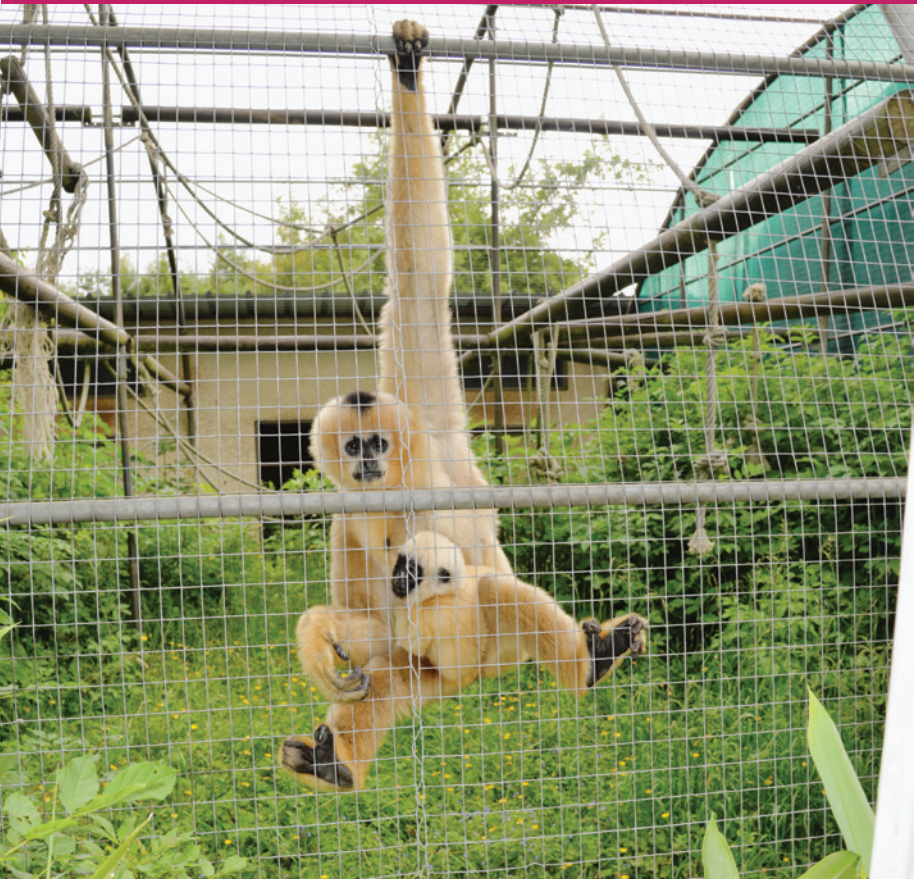
- **Zoo d’Asson.** Ouvert tous les jours de l’année sans exception. Téléphone: 05 59 71 03 34. Possibilité de restauration rapide sur place. Le zoo est labellisé « tourisme et handicap » pour l’accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Parmi les grands moments annoncés: - le 20 août: la nuit de la chauve-souris - le 20 septembre: la journée de la gastronomie au zoo. - le 31 octobre: Halloween



Incontestable vedette de ces lieux, Radjah, le tigre blanc.



Des lémuriens comme des gibbons curieux scrutent les visiteurs.



Luc Lorca et Valérie Ramon veillent au confort de tous les pensionnaires

Bordes, capitale de la chanson française et du reggae

POUR PYRÈNE FESTIVAL ENCORE UN PLEIN SUCCÈS



Féfé, très présent sur scène n’a pas hésité à descendre chanter aussi au milieu des spectateurs

Ils sont plombiers, cuisiniers, en recherche d’emploi... Aucun d’entre eux ne joue de la musique. Jusqu’à l’an dernier, ils n’avaient même aucune idée de la manière de monter un spectacle. Et pourtant, la 2^e édition de Pyrène Festival qui vient de se dérouler, à Bordes, les 4 et 5 juillet derniers, a confirmé le succès de la première année.

Tout a commencé parce qu’ils avaient juste en commun le même goût pour certaines formes de musique vivante, qu’elle soit française ou reggae. Un plaisir qu’ils voulaient faire partager. Autour de Sébastien Martinez et Sylvain Capéreaa-Bourda fondateurs



Sébastien Martinez et Emilie Lafon, deux des organisateurs

- organisateurs du Festival, l’association : « Loco-Motivés », la bien nommée, en est la cheville ouvrière.

DES SOUTIENS IMMÉDIATS
« Ils ne savaient pas que c’était impossible, alors ils l’ont fait ! » dit le proverbe. Et ils étaient si convaincants qu’ils ont obtenu immédiatement le soutien actif de Serge Castaignau, maire de Bordes, de techniciens de l’association AMPLI de Billère, qui ont tout de suite joué le jeu. De même qu’une cinquantaine d’entreprises sponsors. Résultat : Pyrène Festival vient de clore sa deuxième année d’existence avec plus de 3 000 spectateurs.

PLAIRE AU PLUS GRAND NOMBRE
Techniquement, ils ne savaient peut-

être pas comment monter un festival, mais ils avaient des idées précises sur ce qu’ils voulaient. Au plan artistique, la volonté de plaire au plus grand nombre, « de 0 à 97 ans, aux familles aux jeunes, aux habitants de la Plaine de Nay » précise même Sébastien Martinez. Au plan local, celle de créer un événement « pour faire bouger et réunir des gens ». Ils voulaient aussi y associer une démarche éco-responsable (tri des déchets, gobelets recyclables etc.) Enfin et surtout, ils savaient qu’une organisation bien pensée est un atout primordial. D’où la mise sur pied d’une logistique bien rodée, avec notamment, un système de covoiturage et de navettes gratuites (entre Pau et Bordes), un camping gratuit pour les détenteurs d’un billet d’entrée... Résultat : carton plein pour la première année avec 2 500 personnes ! Des spectateurs venus de départements limitrophes, mais également de Bretagne, de Paris, de Marseille et même d’Espagne.

Non-stop
À la manœuvre, une équipe de 70 bénévoles qui se partagent les tâches pour informer, servir, orienter, aider, depuis l’accueil des artistes jusqu’à la billetterie. Ce qui représente des journées « un peu longues, non-stop de huit heures à une heure du matin » sourit Sébastien Martinez. C’est le prix pour maintenir la

réputation du festival liée à un accueil chaleureux et amical.

RÉUSSITE 2014
Cette année encore, en ce début juillet, ils ont réussi leur pari : faire découvrir les artistes du monde entier. Malgré la concurrence du Mondial de foot, les spectateurs étaient aussi nombreux, avec notamment une plus grande participation des habitants de la plaine de Nay. Les artistes de leur côté, se sont pleinement investis. Comme Ky Mani Marley, resté au Festival toute la journée et qui a prolongé son show de plus de 40 minutes, avec des reprises des succès de son père. Bordes est vraiment devenue, pour deux jours, un haut lieu de la chanson française, du reggae et des musiques actuelles.



Le groupe Dé’clique, jeune groupe oloronais : des débuts prometteurs

AU PROGRAMME, CETTE ANNÉE...

Le programme était éclectique, avec des sonorités rock, blues, soul, reggae

Côté chanson française : Batuc’a’Muses (Oloron), Dé’clique (groupe béarnais), Féloche, Féfé, As de trèfle.

Côté Reggae : Kwes et Vibes Band (Plaine de Nay), Vanupié, Twinkle Brothers (Jamaïque, deux seuls concerts en Europe), Ky Mani Marley (fils du grand Bob Marley).